

**Réunion du Conseil d'administration de l'ACCP
Les 14 et 15 mai 2017
St. John's, T.-N.**

**Le 14 mai 2017
de 13 h à 17 h (HE)**

NOTE: These minutes were translated from the original minutes which were recorded in English.

Présences : John Driscoll (président), Natasha Caverley, Bill Thomas, Michel Turcotte, Kathy Offet-Gartner, Madeleine Lelièvre, Andrea Currie, Marion Clorey, Jen Rowett, Vicki-Anne Rodrigue, Nicholas Renaud, Leah Lewis, Carrie Foster, Kimberly Young (May 15 only), Serge Hall, Barbara MacCallum (secrétaire)

Excusés : Joyce Milligan

Invités : Blythe Shepard, Kim Hollihan, Karina Albert

Mot de bienvenue

- John Driscoll souhaite à toutes et à tous la bienvenue à cette réunion du Conseil.
- La rencontre du 14 mai 2017 a consisté, de 8 h 30 à 13 h, en une séance d'orientation du CA.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 19 avril 2017
3. Conflit d'intérêts
4. États financiers vérifiés
5. Nomination au poste de secrétaire
6. Nomination au poste de trésorier
7. CAPFC
8. Demande au Fonds de développement régional en vue du Forum sur le leadership
9. La réglementation à l'échelle du Canada
10. Initiatives en promotion et défense des droits
11. COMPASS
12. Rapport de recherche
13. Poste de secrétaire
14. Site web de l'ACCP
15. Congrès et conférences
 - 2017
 - 2018
 - 2019
 - 2020
16. Processus de prise de décisions

17. Projet des CÉP autochtones
18. Les agents de liaison avec les sections
19. Préparatifs de l'AGA
20. Comités permanents
21. Réunions de comité
22. Prochaine réunion
23. Clôture de la réunion

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Résolution : Adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Proposée par Kathy Offet-Gartner. Appuyée par Vicki-Anne Rodrigue.
ADOPTÉE.**

2. **Adoption du procès-verbal**

Résolution : Adopter le procès-verbal de la réunion du 19 avril 2017, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Bill Thomas. Appuyée par Marion Clorey.
ADOPTÉE.**

3. **Conflit d'intérêts**

- Toutes les personnes présentes ont confirmé qu'aucun des sujets inscrits à l'ordre du jour ne les mettait en situation de conflit d'intérêts.
- Les conflits d'intérêts peuvent être déclarés en tout temps durant la réunion.

4. **États financiers vérifiés**

- Michel Turcotte a donné un aperçu des états financiers 2016-2017 et du rapport des vérificateurs.

Résolution : Accepter les états financiers vérifiés et le rapport des vérificateurs pour la période du 1^{er} février 2016 au 31 janvier 2017, tels que présentés.

**Proposée par Michel Turcotte. Appuyée par Serge Hall.
1 ABSTENTION
ADOPTÉE.**

5. **Nomination au poste de secrétaire**

- Toute personne au sein du CA peut se porter volontaire ou être nommée au poste de secrétaire.
- En règle générale, c'est le ou la chef de direction ou un autre membre du personnel administratif qui occupe le poste de secrétaire.
- Vicki-Anne Rodrigue (administratrice pour l'Ontario francophone) s'est proposée pour occuper le poste.

Résolution : Désigner Vicki-Anne Rodrigue au poste de secrétaire pour le mandat 2017-2019.

**Proposée par Meredith Henry. Appuyée par Andrea Currie.
ADOPTÉE.**

- Il y a eu erreur dans la procédure, car on n'a pas prévu de période pour discuter de la résolution avant de la soumettre au vote.
- De plus amples discussions ont été entreprises et on fit remarquer que le poste de secrétaire peut comporter une très lourde charge et imposer un fardeau excessif à un membre du CA.
- Les autres tâches imparties aux membres du CA devraient être prioritaires.
- On nota également que le poste de Secrétaire ne comporte pas de droit de vote, ce qui restreindrait d'autant plus le travail d'un membre du CA.
- On a donc convenu que le Comité de direction allait se pencher sur la situation et les implications en lien avec le fait qu'un membre du CA occupe le poste de secrétaire.
- La question sera de nouveau abordée le 15 mai 2017.

Résolution : Reconsidérer la nomination au poste de secrétaire.

**Proposée par Carrie Foster. Appuyée par Madeleine Lelièvre
ADOPTÉE.**

6. Nomination au poste de trésorier

- Deux personnes ont posé leur candidature au poste de trésorier. Il s'agit de Michel Turcotte et de Bill Thomas.
- On a donc demandé à chacun de s'adresser au CA pour préciser son expérience en lien avec le poste de trésorier.
- On procéda à un vote secret.
- Michel Turcotte a récolté la majorité des voix et a donc été choisi comme Trésorier pour le mandat 2017-2019.

7. CAPFC

- Natasha Caverley présenta un résumé du projet de mise à niveau du CAPFC.

Mandat du Conseil

- Superviser et gérer le programme d'accréditation de l'ACCP, ce qui implique de fournir une évaluation professionnelle et indépendante des programmes de formation de conseillers.
- Élaborer des politiques et des procédures en relation avec le fonctionnement du Conseil et faire des recommandations à leur sujet auprès du Conseil d'administration de l'ACCP.
- Examiner périodiquement les normes et procédures d'accréditation de l'ACCP et faire des recommandations de changements au Conseil d'administration de l'organisme.
- Élaborer et mettre en œuvre un programme destiné aux visiteurs du site de formation.
- Concevoir les documents et les outils nécessaires pour administrer le programme d'accréditation.
- Offrir des conseils au sujet des programmes de formation de conseillers.
- Informer le directeur de l'établissement qui a fait une demande d'accréditation du résultat de ses démarches.
- Dialoguer par l'entremise du Président de l'ACCP avec d'autres intervenants au sujet de la structure de gouvernance de l'ACCP, notamment en ce qui a trait aux questions liées à l'accréditation.

- Élaborer des stratégies de commercialisation afin que les universités s'intéressent à l'accréditation de leurs programmes de formation de conseillers.
- Coopérer avec les établissements et les agences provinciales et fédérales tout comme avec d'autres groupes professionnels à la promotion de solides normes de formation des conseillers.

Rôle du conseil d'administration

- Le CA approuve toute modification aux normes et procédures de l'ACCP pour les programmes de formation des conseillers.
- Le CA approuve la nomination des membres du Conseil d'accréditation et de son président, sur recommandation du Conseil d'accréditation.
- Le CA approuve le budget annuel du Conseil d'accréditation.
- Le CA délègue son autorité au Conseil d'accréditation quant aux questions touchant l'accréditation, afin d'éviter toute apparente tentative d'influence ou d'ingérence dans les décisions du Conseil d'accréditation.
- Le CA ne sait pas qui sont actuellement les demandeurs d'accréditation et n'intervient pas dans l'évaluation des établissements qui désirent être accrédités.

Politique sur la surveillance des partenariats avec l'ACCP et des comités externes

- Les activités de l'instance sont entièrement compatibles avec les exigences et les mandats de l'Association prévus par la loi;
- Les éléments financiers relatifs au soutien de cette instance externe sont entièrement pris en compte et compatibles avec les ententes établies, les pratiques commerciales et la viabilité économique;
- Les activités de l'instance externe sont menées de la manière la plus efficiente et efficace possible, en évitant les dédoublements et le recours inefficace aux ressources;
- Ensemble, l'ACCP et l'instance externe respectent les normes les plus élevées de professionnalisme, d'intégrité et de déontologie, en empêchant toute influence indue, réelle ou apparente, de la part des instances externes;
- Les instances externes mènent leurs affaires et autres activités connexes dans l'intérêt véritable de l'ACCP et de façon compatible avec les principes d'un organisme à but non lucratif.

Établissements accrédités

- Université de la Colombie-Britannique – M.A. Psychologie du counseling (juin 2006)
- Université de la Colombie-Britannique – M. Éd. Psychologie du counseling (juin 2006)
- Université Acadia – Maîtrise en Éducation - Counseling (mars 2009)
- Université Trinity Western – M.A. Psychologie du counseling (mars 2012)

Mise à niveau du CAPFC

- **Mandat** : Dans la foulée d'une démarche d'assurance de la qualité et d'amélioration continue, on a constaté le besoin et l'urgence de rajeunir et de revitaliser le CAPFC, sur les plans stratégique, opérationnel, financier et culturel, en tant que programme reconnu destiné aux membres de l'ACCP.

- **Statut** : Depuis qu'il a vu le jour en 2003, le CAPFC a accompli ce qui suit en ce qui concerne l'accréditation de programmes de formation en counseling au Canada : Quatre programmes universitaires en psychologie du counseling sont actuellement accrédités et trois autres travaillent à obtenir leur accréditation.
- **Paramètres de surveillance par le CA de l'ACCP** : Le CA de l'ACCP a droit de regard (en vertu de la directive 12.9 de la politique du CA de l'ACCP) sur tous les comités et conseils externes de l'ACCP et a l'obligation d'exercer une gestion du risque. De plus, en vertu d'une résolution du CA en date de novembre 2014, le CA de l'ACCP reconnaît qu'il y a lieu de procéder à une « mise à niveau » du CAPFC et d'exercer une meilleure surveillance de ce dernier afin de remplir le mandat du programme qui lui a été confié au nom des membres de l'ACCP.

Comité consultatif du CAPFC

- Bill Borgen, coprésident du CAPFC
- Natasha Caverley, présidente de l'ACCP
- José Domene, membre de la Section des formateurs de conseillers
- John Driscoll, président élu de l'ACCP
- Barbara MacCallum, D.G. de l'ACCP
- Pam Patterson, membre de la Section des formateurs de conseillers
- Sharon Robertson, coprésidente du CAPFC
- Blythe Shepard, présidente sortante de l'ACCP

Les mesures qui ont été prises

Achèvement de la première phase de collecte des données

- Collecte de données – comprendre le CAPFC et le contexte actuel du counseling professionnel au Canada.
- Accroître l'implication des formateurs de conseillers
 - Diffusion d'un sondage auprès des personnes inscrites à des programmes de maîtrise au Canada
- Comprendre les besoins des visiteurs du site du CAPFC en ce qui concerne l'accréditation des programmes, du point de vue du processus, de l'administration et du fonctionnement
 - Interview auprès de visiteurs du site et de responsables de programmes accrédités

Deuxième phase : Transformation du CAPFC

- Doter le site du CAPFC d'une capacité d'accueil des visiteurs
 - Tenue d'un atelier de formation des visiteurs du site lors du pré-congrès
- Analyse et révision des normes du CAPFC
 - Analyse de plus de 40 documents interorganisationnels en ce qui a trait aux profils de compétence d'admissibilité à la pratique, à la formation des conseillers ou à des normes d'accréditation connexes applicables à des programmes d'études supérieures
 - Consultation de collègues formateurs de conseillers à l'international – p. ex. Carol Bobby – responsable/championne du CACREP; Western Association for Counselor Education and Supervision, Australian Counselling Association et New Zealand Association of Counsellors

- Convocation d'une réunion afin de passer en revue les normes actuelles du CAPFC à la lumière de la littérature actuelle, des exigences de certification de l'ACCP, du contexte réglementaire provincial dans l'ensemble du Canada et des consultations interorganisationnelles
- Investir dans le CAPFC
 - Appuyer l'assurance de la qualité des programmes de formation des conseillers de niveau maîtrise au Canada
 - Faire valoir la formation des conseillers d'un point de vue national et pancanadien
 - Mettre à jour les normes du CAPFC afin de reconnaître des aspects comme la diversité des priorités et des méthodes de prestation des programmes de formation des conseillers et de rendre compte des concepts et des compétences clés actuels et nouveaux en counseling et en psychothérapie
 - Positionner l'accréditation de la formation des conseillers dans un contexte réglementaire en pleine évolution
 - Reconnaître la nécessité de « vendre » le CAPFC en lien avec l'urgent besoin de conseillers et de conseillères professionnels, compétents et éthiques au sein de la société
 - Environ 67 programmes au Canada
 - Nombre d'établissements susceptibles d'être à l'avenir candidats à l'accréditation par le CAPFC : environ 20

8. **Demande au Fonds de développement régional : Forum sur le leadership**

- En 2015, l'ACCP a tenu son premier Forum sur le leadership, qui a pour objectif de susciter des aptitudes au leadership.
- Le programme a connu beaucoup de succès, 9 des 11 participants occupant maintenant des rôles de leaders au sein de l'ACCP.
- Meredith Henry (administratrice anglophone pour le N.-B.) expliqua l'expérience très positive qu'elle a vécue lors de sa participation au programme et elle souligna que cela lui avait été très précieux pour développer ses habiletés de leadership et améliorer sa connaissance de l'ACCP.
- Kim Hollihan présenta un aperçu des plans concernant le Forum 2017, si ce projet est éventuellement approuvé.

Résolution : Approuver la demande de financement auprès du Fonds d'aide au développement régional concernant le Forum sur le leadership 2017.

**Proposée par Meredith Henry. Appuyée par Bill Thomas.
ADOPTÉE.**

9. **La réglementation à l'échelle du Canada**

- Barb MacCallum présenta un aperçu de l'état de la réglementation à l'échelle du Canada.
- On trouve le détail dans le document inclus dans la trousse des administrateurs.
- Aux dernières nouvelles, le Nouveau-Brunswick verra son ordre professionnel proclamé le 1^{er} juin 2017.

10. **Promotion et défense des droits à l'échelle nationale**

- Kim Hollihan a décrit les initiatives de promotion et de défense des droits entreprises par l'ACCP.

- L'ACCP a mis en place une liste de journées ou semaines spéciales pour lesquelles des communiqués de presse seront diffusés.
- Les membres du CA sont invités à proposer leurs services en tant que porte-parole de ces événements spéciaux.
- La firme Impact Public Affairs assurera une formation préalable à toute entrevue.
- Les représentants de l'ACCP ont été invités à prendre la parole à deux reprises lors de réunions du caucus du parti libéral sur la santé mentale.
 - Andrea Currie et Jamie Warren ont fait une présentation sur la problématique de la santé mentale chez les Autochtones
 - Lorna Martin a fait une présentation sur la santé mentale chez les jeunes et le système judiciaire.
- L'ACCP est membre de HEAL (un conseil composé de tous les principaux groupes en soins de santé, p. ex. CMA, CNA, CPA (Psychologie et Psychiatrie) etc.)
- Ce regroupement fait des représentations à l'échelon fédéral en ce qui concerne le financement du système de soins de santé.
- Kim participe aux réunions trimestrielles de ce groupe.
- L'ACCP est membre de l'ACMMSM (Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale) et participe à la campagne Visages de la maladie mentale et à la campagne des Prix pour les champions de la profession.
- L'ACCP a collaboré au Programme de services aux familles des militaires avec l'Institut Vanier afin de mettre en place une ressource permettant aux conseillers scolaires de venir en aide aux enfants des familles de militaires qui doivent faire la transition vers une nouvelle école.
- Cette ressource sera l'objet d'un lancement lors du présent congrès.
- Le personnel administratif de l'ACCP recevra en août 2017 une journée de formation sur la sécurité culturelle.
- Bill Thomas, Jamie Warren et Andrea Currie assureront la formation.
- On souligna que lors du CA de novembre, une discussion sera animée par Andrea Currie et Bill Thomas au sujet de la formation à la sécurité culturelle et sur le rôle que l'ACCP pourrait jouer auprès de la Commission vérité et réconciliation.

Clôture de la 1^{re} journée

Résolution : Clôturer l'assemblée.

**Proposée par Vicki-Anne Rodrigues. Appuyée par Carrie Foster.
ADOPTÉE**

**Le 15 mai 2017
9:00-15:30**

11. COMPASS

- Barb MacCallum présenta un aperçu de la situation de COMPASS.
- COMPASS est un organisme sans but lucratif incorporé au fédéral qui est entièrement indépendant de l'ACCP.
- COMPASS a son propre conseil d'administration.

- L'ACCP est détentrice de la marque de commerce et des droits d'auteur associés à COMPASS.
- COMPASS administre l'examen de haut niveau pour le compte des ordres professionnels au Canada qui souhaitent utiliser l'examen.
- À ce jour, trois administrations de l'examen ont eu lieu.
- On a confirmé que le prêt en souffrance accordé par l'ACCP serait entièrement remboursé par COMPASS d'ici avril 2019.
- L'ACCP touche actuellement des redevances de la part de COMPASS.

12. Groupe de travail sur la recherche

Mise en contexte

- En 2014, une série de discussions informelles sont survenues au sujet des interactions entre la déontologie du counseling et les normes d'exercice, la justice sociale, la liberté de religion, les droits de la personne et les systèmes judiciaires canadien et provinciaux/territoriaux, lorsque ces derniers sont divergents dans le contexte du counseling et de la psychothérapie.
- Il importe de reconnaître que l'Énoncé de principe du Groupe de travail sur la recherche est considéré comme étant une « communication commandée » plutôt qu'un article universitaire.
- Plus précisément, le conseil d'administration 2013-2015 de l'ACCP a commandé et subséquemment financé l'Énoncé de principe dans le cadre de son mandat (p. ex. l'Objectif 3.4 de l'ACCP - Fournir aux conseillers et psychothérapeutes des occasions d'élaborer et de partager des pratiques exemplaires, des résultats de recherche, des mémoires et le perfectionnement professionnel) afin d'éclairer le CA sur le sujet.
- La communication ainsi commandée devait être élaborée en se fondant sur un ensemble correspondant de paramètres définis dans les stipulations du mandat.
- En principe, une communication commandée vise à servir de rapport officiel qui informe les lecteurs de façon concise au sujet d'un enjeu complexe et présente la philosophie de l'instance responsable de la diffusion en ce qui concerne le sujet de la communication.
- En définitive, elle vise à aider les lecteurs à comprendre un enjeu, à régler un problème ou à prendre une décision.

Groupe de travail sur la recherche

- On a formé et financé un Groupe de travail sur la recherche, étant entendu que les membres de ce groupe constitueraient les experts dans les matières à l'étude.
- Le CA de l'ACCP voulait donc obtenir leur point de vue.
- On visait à ce que la composition du Groupe de travail soit équilibrée, diversifiée et inclusive, notamment en s'assurant une représentation des segments suivants :
 - Section des formateurs de conseillers;
 - Cercle autochtone;
 - Section de justice sociale;
 - Section pastorale et soins spirituels;
 - Revue canadienne de counseling et de psychothérapie (RCCP);

- Comité de déontologie.
- Au cours de la démarche du Groupe de travail, on enregistra le désistement des représentants de la Section pastorale et soins spirituels et de la RCCP.

Démarche du Groupe de travail sur la recherche

- Une fois que les membres de l'ACCP se sont eux-mêmes désignés et ont précisé qu'ils acceptaient de s'engager dans la démarche du Groupe de travail,
- le groupe
 - détermina son mode de fonctionnement;
 - détermina la personne qui le présidera en fonction des règles qu'il a mises en place;
 - a établi son propre calendrier, ses tâches et ses responsabilités et en a fait un compte rendu par écrit à l'ACCP;
 - a été financé par l'ACCP pour ses téléconférences et une réunion en personne sur 2 jours à Ottawa;
 - a fourni des rapports d'étape mensuels;
 - détermina sa propre stratégie de repérage et de partage des données de recherche;
 - produisit un énoncé de principe fondé sur des données probantes et portant sur les interactions entre la déontologie, les normes d'exercice du counseling, la justice sociale, la liberté de religion, les droits de la personne et les systèmes judiciaires canadien et provinciaux, lorsque ces derniers sont divergents.

Énoncé de principe du Groupe de travail sur la recherche – Processus d'examen

- La version préliminaire du document du Groupe de recherche fut soumise à l'ACCP en décembre 2015, et le Comité de direction de l'ACCP indiqua préconiser un examen du document lors de sa réunion en personne, prévue en avril 2016.
- En avril 2016, le CA de l'ACCP discuta de la version préliminaire du rapport du Groupe de travail sur la recherche sous les aspects de l'impression générale et des commentaires, des points forts et des possibilités, des difficultés et des risques, ainsi que des étapes suivantes.
- Par suite de la vigoureuse discussion que suscita le document préliminaire au sein du CA de l'ACCP, Natasha Caverley (présidente de l'ACCP) invita les membres du CA à se porter volontaires pour participer à un comité ad hoc chargé d'élaborer les étapes suivantes de ce projet – à savoir comment l'ACCP gèrera les recommandations formulées dans l'Énoncé de principe et déterminera la suite des choses.
- Les administrateurs suivants ont accepté de faire partie du sous-comité du Groupe de travail sur la recherche :
 - Natasha Caverley,
 - John Driscoll,
 - Kathy Offet-Gartner,
 - Kiraz Johannsen,
 - Vicki-Anne Rodrigue.
- Natasha invita aussi les membres du CA à lui soumettre par écrit d'ici le 30 juin 2017 leurs commentaires et réflexions additionnelles (en toute confidentialité) au sujet de l'Énoncé de principe.

Sous-comité du Groupe de travail sur la recherche

- Le Sous-comité du Groupe de travail sur la recherche a tenu deux téléconférences (le 15 juin 2016 et le 25 août 2016) afin de poursuivre la réflexion et la discussion faisant suite à la réunion du conseil d'administration de l'ACCP en avril 2016, qui avait porté principalement sur la version préliminaire de l'Énoncé de principe.
- Plus précisément, le but du Sous-comité est de fournir des commentaires complémentaires au sujet de la version préliminaire de l'Énoncé de principe, d'approfondir l'analyse des différents éléments qui le composent et d'élaborer un plan d'action à présenter au CA de l'ACCP lors de sa réunion en personne de novembre 2016.
- Outre les deux téléconférences, les membres du Sous-comité ont relu la version préliminaire de l'Énoncé de principe et l'ont révisé en fonction de perspectives précises, p. ex. les droits de la personne et la législation, l'inclusion sociale et la justice sociale et leurs incidences sur la certification et sur le Conseil d'accréditation des programmes de formation des conseillers (CAPFC).
- Lors du CA de l'ACCP tenu en novembre 2016 à Ottawa, en Ontario, les membres du CA adoptèrent un plan d'action applicable à la version préliminaire de l'Énoncé de principe du Groupe de travail sur la recherche.
- Au terme des discussions du Sous-comité du Groupe de travail sur la recherche, il fut convenu que les prochaines étapes d'élaboration de la version préliminaire de l'Énoncé de principe du Groupe de travail sur la recherche seraient centrées sur :
 - articuler une position;
 - mettre de l'avant des recommandations choisies;
 - distribuer l'Énoncé de principe.

Plan d'action du Groupe de travail sur la recherche

- Articuler une position sur le sujet
 - **Mandat** : Entreprendre une démarche de révision par les pairs comme moyen de critiquer de façon constructive la version préliminaire du Groupe de travail sur la recherche, autrement dit assurer la robustesse et la qualité de l'Énoncé de principe préliminaire en le soumettant à des experts ACCP en la matière avant que le document ne soit publié.
- Mettre de l'avant des recommandations choisies dans la version préliminaire de l'Énoncé de principe
 - **Mandat** : Dans le cadre de la mission de l'ACCP et de son mandat (en vertu de sa constitution et de ses règlements généraux), de documenter les progrès déjà accomplis ou qui pourraient être accomplis par l'ACCP concernant les interactions entre la déontologie, les normes d'exercice du counseling, la justice sociale, la liberté de religion, les droits de la personne et les systèmes judiciaires canadien et provinciaux, lorsque ces derniers sont divergents dans le contexte du counseling et de la psychothérapie.
- Distribuer l'Énoncé de principe du Groupe de travail sur la recherche
 - **Mandat** : Déterminer une voie de communication permettant de rendre l'Énoncé de principe disponible aux membres de l'ACCP.
- À chacune des réunions du CA de l'ACCP, on fera le point sur l'état d'avancement de cette initiative.

13. Poste de secrétaire

- Durant la réunion d'hier, on approuva une résolution demandant que l'on reconsidère la nomination au poste de secrétaire.
- Il n'y a pas eu suffisamment de discussion sur le sujet avant la résolution en cause.
- On souligna l'ambiguïté des règlements généraux actuels, et plus particulièrement l'alinéa 4.3.5.
- On a donc transmis le questionnement sur l'ambiguïté des règlements généraux au Comité de gouvernance, afin que ses membres l'examinent et suggèrent des modifications.
- Après discussion, la résolution suivante fut présentée.
- Les rôles des membres du Comité de direction seront revus et présentés au Conseil.

Résolution : Désigner Barbara MacCallum au poste de secrétaire pour le mandat 2017-2019 du Conseil d'administration.

**Proposée par Meredith Henry. Appuyée par Carrie Foster.
ADOPTÉE**

14. Aperçu du site web

- Karina Albert fit un survol du site web de l'ACCP.
- On peut adresser toute question à Karina ou à Andreea Andrei.

15. Congrès et conférences

2017 – St. John's, T.-N.

- On s'attend à ce que ce congrès soit fréquenté par environ 400 participants.
- L'inscription au pré-congrès débute mardi matin.
- Comité d'inspection des stands :
 - **Le 17 mai 2017**
 - Serge Hall, Marion Clorey, Kathy Offet-Gartner
 - **Le 18 mai 2017**
 - Nicholas Renaud, Meredith Henry, Bill Thomas.

2018 – Winnipeg, MB

- La planification est commencée.
- On travaille actuellement à en confirmer les principaux conférenciers.
- Le comité d'organisation local fera une présentation lors du banquet et des cérémonies de clôture en ce qui concerne la thématique du congrès.

2019 – Moncton, N.-B.

- Le lieu a été choisi.

2020 – Edmonton, AB

- La planification préliminaire a été entreprise.

16. Processus de prise de décisions de l'ACCP (exercice de l'« échange de la balle »)

- Les membres du CA ont participé à un exercice visant à illustrer le processus utilisé pour modifier les politiques au sein de l'ACCP.

17. Projet de CÉP autochtones

- En novembre 2014, l'administrateur représentant des Autochtones, Bill Thomas, souleva la question auprès du CA 2013-2015 de l'Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) afin que l'on prévoie des parcours autochtones dans le cas des crédits d'éducation permanente (CÉP).
- On forma un comité ad hoc chargé d'examiner la possibilité d'élaborer des critères qui serviraient à l'octroi de CÉP en lien avec l'enseignement et les pratiques de guérison autochtones.
- Ces activités d'apprentissage ne figurent pas actuellement au nombre des « événements » généralement reconnus à titre d'activités de perfectionnement professionnel par l'ACCP.
- L'Initiative des CÉP autochtones vise à développer une démarche d'évaluation de l'éducation permanente à caractère autochtone à l'intention des membres certifiés de l'ACCP.
- Le projet vise plus particulièrement à :
 - tracer les grandes lignes d'une démarche d'évaluation des CÉP autochtones destinée à servir dans l'octroi de crédits d'éducation permanente
 - tracer les grandes lignes des connaissances, des habiletés et des compétences requises des personnes destinées à devenir des évaluateurs de CÉP autochtones et à constituer le « sous-comité » de révision des CÉP autochtones.
- Le Conseil d'administration 2015-2017 approuva la proposition sur les CÉP autochtones.
- L'étape suivante consiste à former un comité de sélection ayant pour tâche de recruter les membres du sous-comité sur la révision des CÉP.
- On demanda la participation bénévole de membres du CA au sein de ce sous-comité pour du travail à court terme.
- Natasha Caverley dirigera la procédure de sélection, de sorte que les personnes bénévoles pourront s'inscrire auprès d'elle.

18. Agents de liaison auprès des sections / organismes affiliés

- Voici la liste des agents de liaison auprès des sections et des organismes affiliés pour 2017-2018.

Agents de liaison auprès des sections / organismes affiliés	Les agents de liaison avec les sections
PEICA	Marion Clorey
QCA	Carrie Foster
Manitoba	Joyce Milligan
RCN	Vicki-Anne Rodrigue et Nicholas Renaud
N.-É.	Andrea Currie
AB/T.N.-O.	Kathy Offet-Gartner
C.-B.	Madeleine Lelièvre

Justice sociale	Meredith Henry
Technologie en counseling	Michel Turcotte
Cercle autochtone	Andrea Currie/Bill Thomas
Section pastorale et soins spirituels	Vicki-Anne Rodrigue
Conseillers en cabinet privé	Carrie Foster
Conseillers scolaires	Marion Clorey
Zoothérapie	Nicholas Renaud et Carrie Foster
Conseillers d'orientation	Kimberly Young
Formateurs de conseillers	Michel Turcotte
Arts créatifs en counseling	Leah Lewis
Counseling postsecondaire	Meredith Henry

19. Préparatifs de l'AGA

- Barb MacCallum passa en revue l'ordre du jour et les protocoles pour l'AGA qui se tiendra le 18 mai 2017.

20. Comités permanents

- On a mis en place les comités permanents suivants.
- À noter que la Présidente est membre votante de tous les comités, tandis que la D.-G. est membre non votante de tous les comités.

Comité de direction

- John Driscoll (président)
- Jen Rowett
- Natasha Caverley

Partenariats internationaux

- Andrea Currie
- Bill Thomas
- Kimberly Young
- Leah Lewis
- Carrie Foster
- Kim Hollihan (d'office)

Gestion du risque

- Jen Rowett (présidente)
- Michel Turcotte
- Serge Hall
- Meredith Henry

Gouvernance

- Natasha Caverley (présidente)
- Michel Turcotte
- Bill Thomas

- Jen Rowett
- Vicki-Anne Rodrigue

Assurance qualité

- Joyce Milligan
- Nicholas Renaud
- Marion Clorey
- Madeleine Lelièvre

Prix et récompenses

- Kathy Offet-Gartner
- Nicholas Renaud
- Kimberly Young
- Vicki-Anne Rodrigue

21. Réunions de comité

- On a tenu des réunions des comités afin d'entreprendre l'élaboration d'un plan de travail.

22. Prochaine réunion

- La prochaine réunion se tiendra par téléconférence, le 15 juin 2017 à 19 h (HE).
- Barb MacCallum avisera les membres du CA si la réunion n'est pas requise.

23. Clôture de la réunion

Résolution : Clôturer l'assemblée.

**Proposée par Vicki-Anne Rodrigues. Appuyée par Serge Hall.
ADOPTÉE**

Président

Date

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS

Résolution : Adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Proposée par Kathy Offet-Gartner. Appuyée par Vicki-Anne Rodrigue.
ADOPTÉE.**

Résolution : Adopter le procès-verbal de la réunion du 19 avril 2017, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Bill Thomas. Appuyée par Marion Clorey.
ADOPTÉE.**

Résolution : Accepter les états financiers vérifiés et le rapport des vérificateurs pour la période du 1^{er} février 2016 au 31 janvier 2017, tels que présentés.

**Proposée par Michel Turcotte. Appuyée par Serge Hall.
1 ABSTENTION
ADOPTÉE.**

Résolution : Désigner Vicki-Anne Rodrigue au poste de secrétaire pour le mandat 2017-2019.

**Proposée par Meredith Henry. Appuyée par Andrea Currie.
ADOPTÉE.**

Résolution : Reconsidérer la nomination au poste de secrétaire.

**Proposée par Carrie Foster. Appuyée par Madeleine Lelièvre
ADOPTÉE.**

Résolution : Approuver la Demande de financement auprès du Fonds d'aide au développement régional concernant le Forum sur le leadership 2017.

**Proposée par Meredith Henry. Appuyée par Bill Thomas.
ADOPTÉE.**

Résolution : Clôturer la première journée de réunion du CA.

**Proposée par Vicki-Anne Rodrigues. Appuyée par Carrie Foster.
ADOPTÉE.**

Résolution : Désigner Barbara MacCallum au poste de secrétaire pour le mandat 2017-2019 du Conseil d'administration.

**Proposée par Meredith Henry. Appuyée par Carrie Foster.
ADOPTÉE.**

Résolution : Clôturer l'assemblée.

**Proposée par Vicki-Anne Rodrigue. Appuyée par Serge Hall.
ADOPTÉE.**

Résumé des mesures à prendre

Numéro de la tâche	Référence au procès-verbal	Tâche	Date	Responsabilité
1	12	Fournir des commentaires sur le Rapport de recherche à Natasha Caverley	Le 30 juin 2017	Membres du Conseil
2	13	Revoir les règlements généraux concernant la nomination au poste de secrétaire	Dès que possible	Comité de gouvernance